



# CHALLENGE D'HIVER

**DIMANCHE 19 JANVIER 2025**  
**Boulodrome couvert de MITRY-MORY**



## Composition des équipes :

- Quadrette, exclusivement de Seine et Marne même AS ou ESB
- 4 à 6 joueurs M3 – M4 – F3 – F4 – Licencié(e)s – Loisirs ; - 15 ans et -18 ans surclassés.

**Engagements:** 40 euros par quadrette facturés aux sociétés participantes.

Nombre de **quadrettes total limité à 16 équipes** .

Tirage au sort pour les équipes supplémentaires par club au-delà de la 1ère équipe inscrite.

- Tolérance d'une inscription comportant des joueurs en ESB sous le nom d'un club.
- Liste de la composition de chaque équipe au début de la compétition avec licences valides

**Engagements reçus par la Secrétaire Générale :**  
**Karine CLAIN**

**Par Mail :**  
[karine.lhernault@neuf.fr](mailto:karine.lhernault@neuf.fr)

Dernier délai :  
**Lundi 13 JANVIER 2025**  
**minuit**

**Tirage :**  
mercredi 15 JANVIER 2025-  
18h00

## Déroulement :

Système Martin en 4 parties  
(2 le matin et 2 l'après-midi)

Parties en 13 points  
**Limitées à 1h 45 min**

Match nul non admis. En cas d'égalité, épreuve de point à une boule par équipe

**Jet du but : 8 h 30 min**  
Arrêt des parties de 12h30 à 14h 00

## Indemnités :

20 euros par partie jouée et gagnée

Classement :

1<sup>er</sup> = 100 euros, 2<sup>ème</sup> = 80 euros, 3<sup>ème</sup> = 60 euros.

Les indemnités peuvent être revues suivant le nombre d'équipes participantes

## Coupe au vainqueur

(Détenant 2024 – MORET sur LOING)

Coupe : Non définitive sauf 3 victoires consécutives de l'AS/ESB ou 5 ans non consécutives

Président du CBD  
de Seine & Marne  
Fernand BOULY

Secrétaire Générale  
Karine CLAIN

Trésorière Générale et  
Présidente de la  
Commission Féminine  
Ghislaine BÉRUDI

Président de la  
Commission des  
Arbitres  
Fernand BOULY

Président de la  
Commission Sportive  
René BOCCANFUSO